



N° de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de la Municipalité de Saint-Pierre de-l'Île- d'Orléans, séance ordinaire du 3 novembre 2014, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l'Île- d'Orléans, à 20h, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire

M. Claude Rousseau → Conseiller
Mme Nathalie Vézina →Conseillère
Mme Caroline Turgeon → Conseillère
M. Alain Dion → Conseiller
Mme Huguette Giroux → Conseillère
M. François Pichette → Conseiller

et tous formant quorum.

Le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2014 séance ordinaire
4. Gestion financière et administrative
 - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
 - b) Adoption du règlement #409-2014 modifiant le règlement 389-R-2012
 - c) Demande de congé sans solde d'un employé
 - d) Achat d'un système téléphonique
 - e) Souper de Noël (Conseil et employés) 19 décembre
 - f) Formation de l'UPAC au CLD 5 novembre
 - g) Mesure d'urgence (A.D.)
 - h) Suivi de la demande faite à la toponymie pour chemin du Carrefour
 - i) Contrat avec la Croix rouge (3ans)
 - j) Amendement à la résolution 1351-2014 Placement
 - k) Amendement à la résolution 1262-2014 Sécurité
5. Sécurité incendie
 - a) Borne fontaine sèche (2625 chemin Royal)
 - b) Demande des pompiers Souper de Noël
 - c) Demande des pompiers Entraînement
 - d) Embauche de pompiers
 - e) Suivi du camion de pompier



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

- 6 Réseau routier
7. Hygiène du milieu
 - a) Résolution d'harmonisation du prix de la vidange des fosses septiques
 - b) Suivi des gaz à effet de serre préparer par Econoler
8. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Résolution pour harmonisation des règlements et plan d'urbanisme
 - b) Mandat au procureur pour le dossier de l'entrée de l'île
 - c) Proposition à la MRC pour modifier contrat d'urbanisme
9. Loisirs et culture
 - a) Amendement à la résolution pour politique familiale
 - b) Engagement pour surveillance du gymnase
 - c) Partage des coûts du terrain de soccer
 - d) Partage d'Internet Journal Autour de l'île et Maisons des Jeunes
 - e) Engagement d'un chargé de projet pour bibliothèque
 - f) Engagement pour surveillance de la patinoire
 - g) Demande Maison des Jeunes
10. Correspondance
 - a) Dépôt de la liste de la correspondance
11. Rapport du maire sur les activités mensuelles de la MRC
12. Rapport des comités de travail par les élus
13. Affaires nouvelles
 - a) Soirée des personnalités (2 billets)
 - b) Lettre pour circulation des calèches
 - c) Demande de prix de l'île 13 novembre 2014
 - d) Demande de la FADOQ 29 novembre
 - e) Indications routière à l'entrée de l'île
 - f) Demande de l'OPP pour fête d'hiver

Période de questions du public

1376-2014

14. Levée de l'assemblée
Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

1377-2014

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 en corrigeant la résolution 1360-2014,

Demande de traverse piétonnière à l'Espace Félix Leclerc

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une lettre au ministère des transports pour appuyer la demande de



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

faire d'installer deux panneaux sur les traverses piétonnières de l'Espace Félix Leclerc.

ADOPTÉE.

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil

1378-2014

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des dépenses du conseil, la liste des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 31 octobre 2014 totalisant 386 676.27\$.

ADOPTÉE.

b) Adoption du règlement #409-2014 modifiant le règlement 389-R-2012

1379-2014

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement #409-2014 modifiant le règlement 389-R-2012.

ADOPTÉE.

c) Demande de congé sans solde d'un employé

1380-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser le congé sans solde de l'employé.

ADOPTÉE.

d) Achat d'un système téléphonique

1381-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un système téléphonique de marque Avaya au coût de 3257,50\$ selon la soumission présentée.

ADOPTÉE.

e) Souper de Noël (Conseil et employés)

Le souper de Noël aura lieu le 19 décembre à la Grange de l'Île à 18h.

f) Formation de l'UPAC au CLD

La formation aura lieu le 5 novembre au CLD situé à la MRC à 18h30.

g) Mesure d'urgence (A.D.)

M. Alain Dion fait partie du comité de sécurité civile et travaille sur le plan d'urgence régional. Le travail est réparti par thème et M. Alain Dion s'occupe du transport.

h) Suivi de la toponymie pour le Camp Ô Carrefour

1382-2014

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir le nom de rue pour le Camp Ô Carrefour et les autres propriétaires: le nom retenu est le (**Chemin du Carrefour**) tel que validé par la Commission de la Toponymie, d'informer les contribuables concerné par les changements et de changer les numéros civiques par 000.

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS**

1383-2014

j) Contrat avec la Croix rouge

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat avec la Croix rouge pour une durée de trois ans au montant de 273,60\$ par année

ADOPTÉE.

j) Amendement à la résolution 1351-2014

Résolution 1351-2014

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le placement de 250 000\$ pour une durée de deux ans au taux de 2.10% ainsi qu'un autre placement de 200 000\$ au taux de 1,20% pour un an

ADOPTÉE.

Amendement

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier la résolution 1351-2014 comme suit en remplaçant le placement de 200 000\$: par **(qu'un autre placement de 100 000\$ au taux de 1,20% pour un an) et d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à signer les documents nécessaires de la résolution 1351-2014 et de la résolution amendée précédemment.**

ADOPTÉE.

1384-2014

Proposition telle qu'amendée :

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le placement de 250 000\$ pour une durée de deux ans selon les possibilités du marché ainsi qu'un autre placement de 100 000\$ au taux de 1,20% pour un an et d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à signer les documents nécessaires de la résolution 1351-2014 et de la résolution amendée précédemment.

ADOPTÉE.

j) Amendement à la résolution 1262-2014

Résolution 1262-2014

Le maire M. Sylvain Bergeron demande de la sécurité pour les immeubles et les élus ;

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher des agents de sécurité sur demande pour protéger les immeubles et les élus. Un budget de 10 000\$ sera pris à même le surplus

ADOPTÉE.

Amendement

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'annuler le budget de 10 000\$ pris à même le surplus à la résolution 1262-2014.

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

1385-2014

Proposition telle qu'amendée

Le maire M. Sylvain Bergeron demande de la sécurité pour les immeubles et les élus ;

Sur proposition du conseiller M Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher des agents de sécurité sur demande pour protéger les immeubles et les élus.

ADOPTÉE.

5. SÉCURITÉ INCENDIE

1386-2014

a) Borne fontaine sèche (2625 Chemin Royal)

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir le prix de Gosselin Tremblay selon un tarif horaire dont l'estimation se situe autour de 3350\$ pour la réparation de la citerne située au 2625 chemin Royal chez Réal Lachance. Ce montant sera pris dans la taxe d'accise 2014/2015.

ADOPTÉE.

1387-2014

b) Demande des pompiers souper de Noël

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 500\$ pour le souper de Noël des pompiers lequel s'ajoute au montant des frais de déplacement remboursé lors des feux, des pratiques et autres déplacements.

ADOPTÉE.

1388-2014

c) Demande des pompiers pour entraînement physique

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que cette demande d'entraînement physique fait partie des conditions de travail de l'entente salariale régionale. La présente demande est refusée, mais pourra être rediscutée éventuellement.

ADOPTÉE.

1389-2014

d) Embauche des pompiers volontaires

Considérant que M. Alain Rousseau possède ses cartes de compétences
Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher M. Alain Rousseau à titre de pompier volontaire et d'embaucher sur une base de probation et d'évaluation les pompiers suivants M. Marc Bolduc, M. Steven Murray, Mme Véronika Keith et M. Mathieu Blais. Ces pompiers seront inscrits à la formation de janvier 2015 sur la Côte de Beaupré à l'exception de M. Alain Rousseau qui a déjà ses cartes de compétences. Les pompiers volontaires en période de probation seront permanents lorsqu'ils auront complété la formation de base. Le salaire minimum s'applique aux nouveaux pompiers en formation.

ADOPTÉE.

e) Suivi du camion de pompier

Une rencontre a eue lieu avec le consultant, le Directeur général, le conseiller M. Claude Rousseau et le chef pompier M. Alain Turgeon pour évaluer les besoins en équipement du nouveau camion- citerne.



N° de résolution
ou annotation

1390-2014

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

6. RÉSEAU ROUTIER

7. HYGIÈNE DU MILIEU

a) Résolution pour harmoniser le prix de vidange des fosses septiques

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'harmoniser le prix pour la vidange des fosses septiques en se servant du prix prévu au contrat d'une fosse sélective, plus le coût de traitement des boues pour une fosse sélective, à l'exception des commerces et des fosses de rétention. Le prix de la vidange pour la fosse sélective est de 68,23\$, plus le traitement des boues 50\$ (2m X 25\$). Pour un total de 118.23\$ par année arrondi à 120\$. La date de départ est le premier janvier 2015 et le secteur Est sera vidangé, par la suite ce sera le secteur Ouest. Cette nouvelle répartition sera analysée pour en vérifier s'il y a lieu d'ajuster le prix.

ADOPTÉE.

b) Suivi des gaz à effet de serre préparé par la firme Econoler

Le directeur général dépose le rapport préparé par la firme Econoler sur les gaz à effet de serre.

c) Collecte de sapins.

Une vérification par François Pichette pour la collecte des sapins sera faite afin de déterminer si l'activité aura lieu.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

a) Amendement à la résolution 1362-2014 pour harmonisation des règlements du plan d'urbanisme.

Résolution 1362-2014

Normes architecturales

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de travailler sur un canevas de règlement commun dont la table des matières, les définitions et certaines normes de base « par exemple l'affichage, l'implantation, les bâtiments secondaires, etc.) sont les mêmes pour l'ensemble des municipalités et de travailler avec les autres municipalités

ADOPTÉE.

Amendement

1391-2014

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la MRC de l'île d'Orléans pour procéder à l'harmonisation de règlements d'urbanisme et la rédaction des plans d'urbanisme locaux.

ADOPTÉE.

Proposition telle qu'amendée

1392-2014

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la MRC de l'île d'Orléans pour procéder à l'harmonisation de règlements d'urbanisme et la rédaction des plans d'urbanisme locaux. La présente résolution annule la résolution 1362-2014.

ADOPTÉE.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1393-2014

b) Mandat au procureur dans le dossier de l'entrée de l'île

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Tremblay Bois Migneault Lemay à signer le désistement de la Cour supérieur dans le dossier no. 200-17-019225-135.

ADOPTÉE.

1394-2014

c) Proposition de demande à la MRC pour modification de l'entente sur le fonctionnement du service d'urbanisme et l'application des règlements

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à la majorité des conseillers présents de faire parvenir à la MRC la demande de modifications à l'entente sur le fonctionnement des services d'urbanisme et l'application des règlements en date du 3 novembre 2014 afin de se prévaloir du délai prévu à l'entente finissant le 31 décembre 2014 pour le renouvellement en janvier 2015. Une réponse est attendu avant le 1^{er} décembre 2014.

Demande de modifications :

-L'entente devrait se renouveler pour un an considérant les changements à venir du Mamot ;

-Le préavis à l'entente devrait être de 6 mois ;

-Le service d'urbanisme doit avoir une journée fixe à la municipalité avec des heures précises (exemple 10h à 12h) pour rencontrer les citoyens et répondre à leurs demandes d'information ;

-Le service d'urbanisme doit fournir le support nécessaire en préparant les dossiers et assister aux réunions lorsque le Comité consultatif d'urbanisme le demande ;

-Le service d'urbanisme doit avoir un chef d'équipe autre que la directrice général de la MRC ;

-Les demandes de permis sont confidentielles tant qu'un permis n'a pas été émis ;

-Inclure dans l'entente les rôles et responsabilités de chacun

ADOPTÉE

Abrogé par résolution 1421-2014

9. LOISIRS ET CULTURE

a) Amendements à la résolution 1363-2014 sur la politique de la famille et des Aînées

1395-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le plan d'action local de St-Pierre de l'île d'Orléans sur la politique de la famille et des Aînées, déposé le 1^{er} octobre 2014 soit adopté comme plan triennal par le conseil municipal, sous réserve d'ajustements éventuels qui pourraient être requis par le contenu de la politique et/ou du plan d'action de la MRC de l'Île d'Orléans en ajoutant : **et d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier et le maire à signer les documents du plan d'action local.**

ADOPTÉE.

1396-2014

b) Engagement pour surveillance du gymnase

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de Laurence Rousseau et Philippe Rousseau pour l'ouverture, la fermeture, la surveillance et l'installation d'équipements du gymnase de l'école St-Pierre et agit comme substitut M. Robert Paquet. Le salaire applicable est le salaire minimum.

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS

c) Partage des coûts du terrain de soccer

Nous avons reçu de la documentation pour l'organisation des terrains de soccer ainsi que sur le projet d'établissement des coûts à partager.

1397-2014

d) Partage d'internet Journal Autour de l'île et Maisons des jeunes

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'analyse de faisabilité afin d'intégrer la Maison des Jeunes, le Journal Autour de l'île et les Aînées dans la gestion d'internet de la municipalité.

ADOPTÉE.

1398-2014

e) Engagement d'un architecte (chargé de projet) pour la bibliothèque

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à la majorité des conseillers présents de retenir les services de M. Gilles Laflamme comme architecte et chargé de projet pour un montant variant de 5 à 6 500\$ conformément au mandat décrit dans la lettre du 24 octobre 2014.

ADOPTÉE sur division 5 Pour 1 Contre

1399-2014

f) Prolongement d'affichage de poste pour surveillance de la patinoire

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prolonger l'affichage de poste contractuel pour la surveillance de la patinoire en le faisant paraître dans Emploi-Québec, le Journal Autour de l'île et le site Webb.

ADOPTÉE.

1400-2014

g) Demande de la Maison des Jeunes

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 300\$ pour la Maison des Jeunes et de demander leur participation dans les activités organisées par la municipalité

ADOPTÉE.

10. CORRESPONDANCE

a) Lecture de la correspondance

11 RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport de ses activités durant le mois courant ainsi que sur les décisions et orientations de la MRC.

12 RAPPORT DES DÉLÉGUÉS SUR LES COMITÉS

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

13. AFFAIRES NOUVELLES

a) Soirée des personnalités

1401-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre deux billets au montant de 75\$ chacun.

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

b) Lettre pour circulation des calèches

Le conseil a pris connaissance de la lettre de Mme Gosselin pour la réglementation sur les calèches. Nous allons lui faire parvenir une lettre l'informant que nous n'avons pas de réglementation sur le sujet et qu'il n'y a pas eu de demande de la part des propriétaires de calèches pour la sécurité.

1402-2014

c) Commandites pour le prix de l'Île le 13 novembre

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre 5 billets au coût de 30\$ chacun pour le prix de l'Île.

ADOPTÉE.

1403-2014

d) Demande de la Fadoq pour activité du 29 novembre

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre 5 billets au coût de 40\$ chacun pour l'activité de la FADOQ le 29 novembre.

ADOPTÉE.

1404-2014

e) Demande de l'OPP pour la Fête d'hiver

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mentionner que le partenariat est intéressant, mais que la chance doit être donnée à plusieurs organismes en alternance. Le conseil n'a pas d'objections à ce que l'OPP fasse partie de la fête pour trouver du financement.

ADOPTÉE.

PERIODE DE QUESTIONS

La période de questions commence à 22h15 et se termine à 22h40.

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé ;

En conséquence :

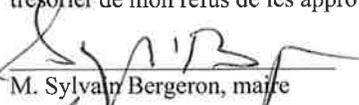
1405-2014

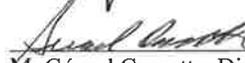
Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 22h40

ADOPTÉE.

L'adoption du budget aura lieu le 15 décembre à 19hres

Je, Sylvain Bergeron, j'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette, Directeur général/secrétaire-trésorier